



Championnat départemental du VAL d'OISE de tir en Salle

Qualificatif pour le championnat de France
Organisé par la
Compagnie d'Archers de PONTOISE

Samedi 30 et Dimanche 31 JANVIER 2016

Les préinscriptions effectuées par Internet sur le site du Comité Départemental DOIVENT être confirmées par courrier ou par Mail et accompagnées du règlement des inscriptions

POUR LES CATEGORIES FEMININES, LES INSCRIPTIONS SONT GRATUITES et prises en charge par le Comité Départemental

Prix des inscriptions : 7 € pour toutes les catégories

Les inscriptions sont à retourner à Mr Bernard CUSSOT, 1 Résidence les Belles vues – 95640 SANTEUIL

Courriel : <u>cie.archers.pontoise@free.fr</u> de préférence ou par téléphone (01 30 39 85 48 avant 20h)

Paiement par chèque à l'ordre de la Compagnie d'Archers de Pontoise

Adresse du concours Hall omnisport Philippe HEMET

1, rue Pierre de Coubertin

95300 - PONTOISE

HORAIRES

Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction du nombre d'inscrits sur chaque départ. (Consulter le site du département)

S'il n'y a pas assez d'inscrit sur un départ, les tirs pourront être effectués en une seule série A-B

Championnat départemental par catégories
Les archers peuvent s'inscrire sur le départ de leur choix.

Samedi 30 Janvier 12 h 45 (échauffement sur cible de 12h10 à 12h30)

16 h 30 (échauffement sur cible de 15h55 à 16h15)

Départ réservé en priorité aux catégories Benjamin, minimes et cadets

Dimanche 31 Janvier 8 h 15 (échauffement sur cible de 7h40 à 8h00)

12 h 00 (échauffement sur cible de 11h25 à 11h45)

Ouverture du greffe 1 heure avant le début des tirs de chaque départ

Contrôle du matériel 1/4 heure avant chaque départ ou durant les tirs

Blasons

- Benjamins minimes CL et arcs nus Cadets arc nu : trispots de 60
- arc nu (autres catégories) : blasons unique de 40
- Toutes les autres catégories (CL et K) : trispots de 40

Championnat départemental SCRATCH par duels Dimanche 31 Janvier vers 15h45 INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE

Le Nombre de participants peut évoluer en fonction du nombre des inscrits

Maximum 32 archers par catégorie :

- Classique Hommes (CH, JH, SH, VH et SVH),
- Poulies Hommes (CH, JH, SH, VH et SVH),

Maximum16 archers par catégorie :

- Classique Femmes (CF, JF, SF, VF et SVF),
- Poulies Femmes (CF, JF, SF, VF et SVF),

Maximum 8 archers par catégorie :

- Arcs nus hommes (JH, SH, VH et SVH),
- Arcs nus femmes (JF, SF, VF et SVF),

•

Si des catégories ont moins de 4 archers, les duels seront organisés sous forme de poule.

- Match par sets pour tous les arcs classiques / bare bow
- Match par volées cumulées pour les arcs compound
- Tir sur trispot de 40 pour toutes les catégories (y compris les arcs nus)
- 1 volée de réglage avant le début des duels.

RECOMPENSES

Remise des récompenses (titres individuels et scratch)
le Dimanche 31 JANVIER vers 19h suivie du verre de l'amitié

LES RÉCOMPENSES NE SERONT REMISES QU'AUX MÉDAILLÉS PRÉSENTS ou représentés par un responsable de leur club.

Pour les Benjamins, minimes et Cadets, s'ils sont tous inscrits au deuxième départ du samedi, les récompenses leurs seront remises le samedi à l'issue du tir. (ceci afin de leur éviter de revenir).

Licence et certificat médical obligatoires selon la réglementation fédérale en vigueur

Tenue blanche, de club ou de Compagnie OBLIGATOIRE pour les tirs et les récompenses

Chaussures de sports de salle obligatoires

Buvette et sandwiches sur place

Rappel pour information : Le comité Départemental prend en charges :

Les inscriptions des féminines, les blasons, les arbitres, les récompenses individuelles et scratch.